

Grands-Parents de Cœur

Créer du lien entre les générations

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Ce projet
intergénérationnelle
initie la création
d'une relation entre
un enfant et des
grands-parents de
cœur



En quoi ça consiste ?

Il arrive que des familles soient privées de leurs liens. Cela peut engendrer un sentiment de solitude qui peut être ressenti autant par les grands-parents que par leurs enfants et/ou petits-enfants.

Afin de favoriser les liens intergénérationnels dans le Canton, la Croix-Rouge neuchâteloise s'allie au Mouvement des aînés du canton de Neuchâtel pour créer des duos grands-parents et enfants. Ensemble, les deux institutions assurent la mise en lien et le suivi pour garantir une relation sécurisée et durable.

Conditions pour devenir Grands-parents de cœur

- Habiter dans le canton de Neuchâtel ;
- Avoir 50 ans révolus ;
- Bénéficier d'un casier judiciaire « spécial » vierge ;
- Accepter un encadrement individuel et en groupe.

Conditions pour les familles

- Habiter dans le canton de Neuchâtel ;
- Bénéficier au préalable d'une solution de garde.

Contact et inscription

Familles

- ☎ 032 886 88 60
- ✉ anne.petremand-berger@croix-rouge-ne.ch
- 🌐 croix-rouge-ne.ch

Grands-parents

- ☎ 032 721 44 44
- ✉ mdanebe@bluewin.ch
- 🌐 mda-neuchatel.ch

Plus d'infos ici ↴



Avril 2026

